Envoyé en préfecture le 21/10/2024

Reçu en préfecture le 21/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID: 073-217302728-20241018-2024_051-DE

MAIRIE DE

SAINT PIERRE DE BELLEVILLE

73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice

G

Présents

7

Votants

0

L'an deux mil vingt-quatre, vendredi dix-huit octobre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 10/10/2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

<u>Présents</u>: Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – VILLARD Michel – SAMSON Julien

<u>Absents</u>: VILLARD Dominique a donné pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET DUPONCHEL Magali

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : EXTENSION DU BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUE ET CREATION D'UN ABRI POUR LE SEL D'HIVERNAGE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune a en projet l'extension du bâtiment des services techniques et la création d'un abri pour le sel d'hivernage.

Le coût estimé de cette opération s'élève à 79 828.40 € HT.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le lancement du projet « extension du bâtiment des services techniques et création d'un abri pour le sel d'hivernage »,
- APPROUVE le montant de l'opération s'élevant à la somme de 79 828.40 € HT,
- DIT que la somme indiquée sera imputée sur la section d'investissement du budget communal,
- SOLLICITE l'intervention de l'Etat au titre de la DETR et une subvention d'un montant de 15 965.68 €,
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le la secrétaire de séance :

Pour copie conforme, Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET